Zeitschrift: Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et

d'archéologie de Genève

Herausgeber: Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Band: 7 (1939-1942)

Heft: 2

Artikel: Les anciens puits de Genève

Autor: Blondel, Louis

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1002655

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LES ANCIENS PUITS DE GENÈVE

PAR

Louis Blondel

Le problème de l'alimentation en eau potable a, pendant des siècles, été très difficile à résoudre dans l'ancien périmètre de la cité de Genève. Au premier abord, il semblerait que cette question ne se posait pas, puisque notre ville était située au bord du lac et du Rhône. Mais il a fallu attendre le XVIIIe siècle pour pouvoir utiliser par des moyens mécaniques les eaux du lac.

A l'époque allobroge, l'oppidum fortifié occupait l'extrémité du promontoire entre le Bourg-de-Four, le lac et le Rhône. Il fallait avoir la possibilité de s'alimenter en eau à l'intérieur de la place, sans sortir des murs. Sans doute, nous savons maintenant que des fossés protecteurs reliaient cet oppidum au lac, mais la nécessité absolue d'avoir de l'eau dans l'enceinte supérieure conservait toute son importance, surtout en cas de siège, quand l'accès au port demeurait interdit. Il n'existe aucune source dans le promontoire de la vieille ville, qui est formé de sable compact, jaune, très fin, avec de rares bandes de gravier, sans aucune couche argileuse. Les sources les plus rapprochées étant trop loin des murs d'enceinte, la seule possibilité pour capter de l'eau était de forer des puits descendant jusqu'à un niveau voisin de celui du lac.

Nous sommes peu renseignés sur les puits de l'époque gauloise. Les fouilles faites sur l'emplacement de la rue Calvin prolongée ont mis à découvert deux puits très rapprochés l'un de l'autre. Tous deux occupaient le haut du fossé occidental reliant les fortifications de l'oppidum au port ¹. Le plus important, au niveau

¹ Genava, t. XIV, 1936, p. 58.

de la terrasse de l'immeuble du Musée (Société de lecture), était de facture romaine, entièrement comblé. Construit en pierres sèches, granits et serpentines, il avait un diamètre intérieur de 1 m. 23 et des parois très épaisses de 0 m. 90 avec de gros blocs calés par des tuiles romaines 1. Nous avons pu le suivre sur 7 mètres de hauteur, mais il devait descendre à une plus grande profondeur (n° 1)2. Ses dimensions importantes indiquent qu'il devait desservir tout un quartier; on peut le dater avec certitude, au moins dans son dernier état, des IIe et IIIe siècles ap. J. C. Un peu plus bas, à quatre mètres de distance, à côté d'une habitation gauloise, nous en avons retrouvé un autre beaucoup plus ancien, certainement de la fin de la Tène. Il était construit avec des blocs de molasse jaune très fusée, sans mortier (n° 2). Son diamètre, parois comprises, mesurait 1 m. 20, sa base se terminait dans une poche de sable fin lavé par l'eau.

Sur la même ligne et le même fossé, mais plus en arrière, un autre puits a subsisté jusqu'au début du XVIIIº siècle dans la cour de la maison de Jean-Baptiste Fatio de Duillier, au nº 18 de la Pélisserie (nº 3). Il est bien indiqué sur le plan Billon de 1726. Cet ouvrage a sans doute succédé aux deux autres, mais a été recouvert de nos jours par les ateliers de l'Imprimerie générale.

Sans doute d'autres puits devaient, à l'époque gallo-romaine, desservir la haute ville. Nous estimons que le puits St-Pierre, dont nous parlerons plus loin, devait exister à peu près au même emplacement, car il est situé au haut d'un ravin descendant au lac, tout comme les autres que nous venons de décrire.

Appartenant aussi à l'époque romaine nous avons encore reconnu un puits, sur l'autre versant, au Bourg-de-Four (n° 4). Il était situé derrière les halles antiques du marché, en face du mitoyen des maisons n° 11-13 donnant sur la place 3. Cette construction était faite avec des molasses liées avec de l'argile, son diamètre total n'excédait pas 1 m. 50, sa profondeur n'était que de 3 m. 15; particularité curieuse, sa base était remplie de tuiles

¹ Genava, t. IV, 1926, p. 98 et suiv.

² Les n^{os} entre parenthèses se rapportent à ceux de la figure 1 (p. 157).

³ Genava, t. XII, 1934, p. 43.

romaines et de coquilles d'escargots comestibles. On y avait sans doute versé beaucoup de déchets provenant du marché. Dès le premier siècle, les conditions se modifient complètement; les puits ne sont pas abandonnés, comme nous venons de le voir, mais l'alimentation se fait principalement grâce à un aqueduc de forte section, conduisant l'eau de source jusqu'en ville 1. L'aqueduc principal venait des Voirons en passant par Chêne, mais il est bien certain que, dans l'ancien quartier gaulois, on ne renonça jamais à utiliser les puits. Les Romains n'ont jamais cherché leur eau potable dans les rivières ou les lacs, mais bien en captant des sources, même lorsqu'elles étaient très éloignées des localités à desservir. Le réseau des canalisations était développé surtout dans le nouveau quartier des Tranchées; cependant nous avons retrouvé des aqueducs à la rue du Soleil-Levant et près du port antique à la Madeleine. Il ne fait pas de doute que même la haute ville était pourvue d'eau de source.

Après les invasions barbares du IIIe siècle, les aqueducs, réparés temporairement, deviennent peu à peu inutilisables, à cause d'un entretien défectueux.

Au cours des IVe et Ve siècles, cette adduction d'eau par l'aqueduc principal devint toujours plus précaire, pour cesser définitivement au siècle suivant. Nous ne savons pas s'il fonctionnait encore à l'époque burgonde.

Dès l'époque mérovingienne jusqu'au XVIe siècle, les habitants de Genève ont dû se contenter d'utiliser l'eau des puits, au moins dans la ville haute, car les sources les plus rapprochées étaient encore assez éloignées des murs de la cité. Les sources les plus proches se trouvaient au faubourg St-Léger et à Rive². A St-Léger une fontaine avec plusieurs bassins, appelée fontaine de Joven (Jouvence) recevait ses eaux du plateau de St-Victor. A Rive, au faubourg du Temple, derrière l'église du même nom, une fontaine citée pendant tout le moyen âge utilisait des conduits, peut-être antiques, qui rassemblaient les sources des hauteurs de Jargonnant et des Eaux-Vives. Dans le même prolongement les canalisations alimentaient deux autres fontaines,

¹ Genava, t. VI, 1928, p. 33 et suiv.

 $^{^{2}}$ L. Blondel, Les faubourgs de Genève au XVe siècle, dans $M.D.\,G.$ série in-4°, t. V, p. 49, 89.

celle de la porte d'Yvoire, à l'angle de Longemalle et de la rue de la Croix d'Or (n° 5) et celle de Chirmet, citée en 1284, située dans la rue de la Rivière au delà du Molard (n° 6, rue du Marché actuelle)¹. Pour ces fontaines on employa au XVe siècle des tuyaux en grès, alors que partout ailleurs on se contentait de troncs perforés. Mais la ville haute, à cause des niveaux, resta encore longtemps dépourvue de «fontaines coulantes», la seule ressource était l'eau des puits. Dans les étés secs la disette était grande, même quand on réussit à capter de nouvelles sources; l'imperfection des canalisations obligeait les habitants à utiliser les anciennes installations qui avaient fait leurs preuves. Nous ne décrirons ici que les puits et principalement les puits publics, sans nous occuper des fontaines qui ont causé tant de soucis à nos ancêtres.

Les puits étaient très nombreux dans la ville basse; la plupart des boulangeries, des forges et aussi des maisons particulières possédaient le leur dans la cour intérieure ou même dans la cave. Que ce soit près de la Madeleine, au bas de la rue Verdaine ou le long des Rues-Basses, les plans indiquent partout des margelles de puits. Le beau puits Dépommier, de la Renaissance, conservé au Musée, montre le parti architectural qu'on en savait tirer ². Tous ces puits prenaient leur eau au niveau du lac. Par contre, ceux de la haute ville sont très peu nombreux et quelques-uns d'origine beaucoup plus ancienne.

Puits St-Pierre. — Comme nous l'avons dit, ce puits doit être un des plus anciens et des plus importants de la haute ville. C'est le seul qui ait desservi tout ce quartier autour de St-Pierre. Il était établi à l'emplacement de la fontaine au-dessus du Perron (n° 7). Malgré son origine reculée, il n'entre dans l'histoire qu'au milieu du XVe siècle, en 1465, puis en 1470 3. En 1473 le chapitre cathédral le fait entièrement reconstruire 4. Grâce

¹ Pour Chirmet, voir *Regeste Gen.* nº 1198; AEG, Chapitre Gr. 18, au vº du vol., fol. 2; *ibid.* fol. 52 vº; Chapitre R. 46 et 47. Pour Yvoire: *R.C.* t. I, p. 154, 155, 158.

² W. Deonna, Pierres sculptées de la vieille Genève, nº 404.

³ AEG, Chapitre Gr. 33, fol. 237 vo.

⁴ AEG, Chapitre, Inventaire 4, fol. 174 vo; Chapitre R. 536.

à un acte détaillé nous pouvons comprendre sa disposition. Il était souterrain, ouvrant par un couloir donnant sur le haut de la rue du Perron; une terrasse, au niveau de la rue des Chanoines, le recouvrait. On ne pouvait y accéder que par un passage voûté. Le Chapitre, pour retirer un profit, louait une partie de cette entrée souterraine à un nommé Benoit Maillet pour y établir une boutique ou banche. Cet édifice était borné au levant par la dernière partie de la rue du Perron et au couchant par une ruelle avec degrés qui reliait directement le Perron à la rue des Chanoines. La communauté proteste énergiquement, en déclarant que le Chapitre n'a pas le droit de disposer de cette place publique. Malgré de nombreuses démarches, celui-ci refuse de discuter et passe outre aux réclamations du Conseil. On trouve les détails de cette dispute dans les Registres du Conseil et dans les délibérations du Chapitre au cours de cette même année 1.

En 1537, la communauté décide de faire «ovrir le puys qu'est devant St-Pierre pour le service de la partye de dessus...», et plus loin «faire sortye au puits de devant St-Pierre sus la place, pour la commodité des maisons de ce dessus ² ». A partir de ce moment, ce puits eut deux étages; on put tirer l'eau soit de la terrasse supérieure, soit au niveau du haut du Perron au pied de la terrasse. Le Conseil décide en 1543 de couvrir le puits d'un petit toit « covert de tyolles (tuiles) plates, laquelle soit vernissée de grys et noire... », donc aux couleurs de la communauté. Le s^r Pernet des Fosses est chargé de ce travail; on y met une chaîne de fer, le toit est destiné « à contregarder les engins », soit à protéger l'appareil pour monter l'eau ³.

L'an 1546 on cherche des matériaux pour « fere un circuyt de pierre à l'entour ». Cependant déjà en 1594 le Conseil décide d'en « oster la couronne » et de couvrir l'orifice pour agrandir la place 4. L'étage inférieur continuait à subsister, si même on passa jamais à l'exécution de la décision supprimant la margelle supérieure. Un plan à vue de la fin du XVIIe siècle nous montre

 $^{^{1}}$ R.C. t. II, p. 236, 237, 241, 242; AEG, Reg. délibérations Chapitre 3, fol. 147 v°.

² AEG Milit. M 1, fol. 6; R.C. vol. 31, fol. 38, 40 vo.

³ R.C. vol. 37, fol. 116 vo.

⁴ R.C. vol. 41, fol. 148 vo, vol. 89, fol. 75 vo.

encore l'emplacement du puits, ouvrant sur la place avec sa terrasse comprise entre le haut du Perron et la ruelle montant à la rue des Chanoines (rue Calvin).

Ce puits était profond et les sceaux difficiles à remonter. Aussi, le nommé Thomas Urban ou Orban, mineur, offre en 1624 «d'y dresser un artifice pour tirer l'eau, qui sera tellement aisé qu'un jeune enfant pourra sans aucune peine tirer un sceau d'eau, ce qu'il dit vouloir moyennant 100 florins et fournir tout excepté le bois». ¹ L'offre est acceptée par le Conseil. En 1712, la proposition est faite de le démolir, mais on ne sait si on devra le remblayer ou le convertir en citerne, comme trop-plein de la fontaine de la Maison de ville; cette question est renvoyée à la Chambre des comptes pour faire rapport ². Nous n'avons pas retrouvé la décision, mais en 1726 le puits n'existait plus et une terrasse, plus en retrait que l'actuelle, supprimait la ruelle montant à la rue des Chanoines.

La fontaine inférieure du Perron est établie en 1829, alors que la terrasse même avec sa fontaine, qui remplaçait celle de la place de l'Hôtel-de-Ville, date de 1854 ³. Il est probable que le puits existe encore en partie sous le terre-plein; il ne faut pas le confondre avec celui de la maison Tavel. L'antique ouvrage au haut du Perron a donné son nom à la rue, qui, avant le XV^e siècle, s'appelait rue de la Boulangerie.

Puits de la maison Tavel. — Ce n'est pas un véritable puits, mais une citerne, dont on voit encore l'emplacement dans la cour de l'ancienne maison Tavel (nº 8). Il n'a que 7 mètres de profondeur et en janvier 1930 avait de l'eau dès 5 m. 80 en dessous du sol; sa base est cimentée. Nous savons seulement qu'en 1763 on met une pompe avec pierre à eau « à la citerne de la maison Calandrini ». Madame Rieu, propriétaire, demande que ces travaux ne créent pas un droit de la Seigneurie sur cette installation 4.

¹ R.C. vol. 123, fol. 109.

² R.C. vol. 211, fol. 313.

³ André Lambert, Les fontaines anciennes de Genève (1921), p. 17, pl. II et XII.

⁴ AEG, Finances A 19, p. 214.

Ce n'était donc pas une citerne publique, mais en cas de disette d'eau les voisins pouvaient l'utiliser à bien plaire.

Dans la haute ville nous connaissons encore trois autres puits publics et privés.

Puits de la rue des Chanoines. — Nous avons d'anciennes indications sur ce puits, qui se trouvait sur le même alignement, au bord de la pente, que le Puits St-Pierre et ceux qui se trouvent derrière l'immeuble du Musée (nº 9). Il était situé sur une terrasse derrière la maison Lullin, près de la terrasse Naville, au nº 11 de la rue Calvin. J'ai retrouvé son emplacement, entouré d'une petite cour pavée, quand, en 1921, on dut reconstruire les murs de souténement 1. De cet emplacement on pouvait descendre directement à la rue Traversière par une ruelle étroite avec des escaliers ; ce passage est déjà mentionné en 1357. A l'origine, puits, et passage devaient être publics. Cette propriété canoniale appartenait en 1391 à No. Humbert Fabri chanoine, successeur des de Begnin. A ce moment la maison avec ses appartenances est dite : quibus exitur ab orto predicto usque carreriam Villenova et platea parva cum dicto puteo. La rue Traversière s'appelait « de Villeneuve » et la rue Calvin « de Bornuel ».

Après la Réforme, la Seigneurie prit possession de ces maisons du Chapitre et y logea des ministres, entr'autres Viret, puis Calvin et aussi tout auprès François Bonivard. Le Registre du Conseil contient en 1541 un passage curieux concernant ce puits, qualifié de « puys en laz maison de maystre Viret ». « Pour ce que ledit puys l'on a mys ung cheval mort, dont az esté ordonné que ledit puys soyt cancellé du costé de la mayson de N. François Bonivard et puys que ledit puys soyt nectoyer ². » Il était donc accessible de plusieurs maisons et le Conseil fait condamner une des entrées. Au moment de l'extension des terrasses, qui furent surélevées, ce puits a disparu, probablement vers 1670.

Puits du Grand Mézel. — Cet ouvrage n'est pas ancien. Thomas Urban, mineur, offre en 1624 de construire le dit puits « près

¹ Genava, t. XVIII, 1940, p. 47.

² R.C. vol. 35, fol. 281 vo.

de la Tertasse, vers la grande boucherie», ainsi qu'un autre près du corps de garde de Neuve (nºs 10 et 11). On décide de commencer le travail par celui de Neuve, mais il n'est pas douteux que le puits du Grand Mézel s'exécuta peu après 1.

Déjà en 1725, le Conseil délibère pour savoir «si on le combleroit. L'advis a esté de le conserver à cause que les voisins s'en servent pour rafraîchir ». Cependant, le 22 avril 1727, il est décidé «de combler ce puits qui ne sert plus à rien depuis l'établissement de la fontaine voisine ² ». C'est le seul puits public connu sur le front méridional de la haute ville.

Le plan Billon de 1726 indique encore un puits non loin de ceux de l'immeuble du Musée sur le front nord (n° 12). Il se trouvait dans le jardin de la propriété de Chapeaurouge en 1698. Auparavant ce vaste immeuble, avec cours et jardin, appartenait à Etienne Villet en 1622 et à Antoine Pelissari en 1638. La construction de l'hôtel du résident de France, plus tard immeuble du Musée, a complétement modifié l'état des lieux et fait disparaître le jardin et le puits. Il se situerait sous la cour d'entrée du dit hôtel.

Puits du château de Genève. — Dans la haute ville, un puits encore est indiqué par des textes, c'est celui de l'ancien château comtal au dessus du Bourg-de-Four (nº 13). En 1281, les comptes du châtelain marquent une dépense pour refaire la serrure et la ferrure du puits; en 1282, on creuse un fossé pour aller au puits vers la guérite (ad eundum ad puteum ad garitam)³. Nous pensons qu'il devait se trouver sur la pente méridionale de la position et qu'un fossé hors de l'enceinte du château y conduisait. On n'en a retrouvé aucune trace.

Puits du Bourg-de-Four.— Il occupait la partie de la place située devant l'angle saillant de l'immeuble n° 20; nous en avons retrouvé les substructions en 1936 4. Sa margelle en molasse est

¹ R.C. vol. 123, fol. 142 vo.

² R.C. vol. 226, p. 163; AEG, Finances A 13, fol. 232.

³ M.D.G. t. VII, p. 325, 326.

⁴ Genava, t. XIV, 1936, p. 50.

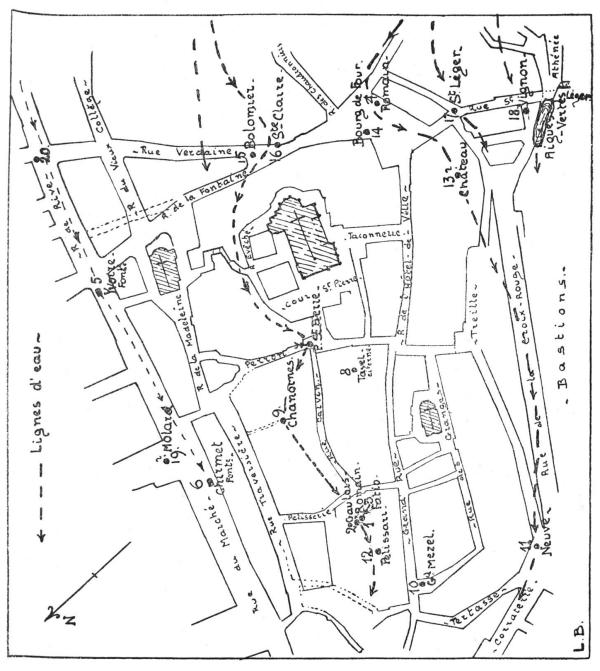


Fig. 1. — Carte des anciens puits de Genève.

actuellement à 1 m. 30 sous la chaussée; son diamètre, parois comprises, n'excédait pas 1 m. 50 (n° 14). Le pilori, encore marqué sur les plans du XVIIIe siècle, s'élevait tout auprès. La première mention de ce puits est de 1357. A l'occasion de la désignation des confins de la maison appartenant à Béatrice, fille de feu Jean de Postella, femme de Girard Lullin, cet immeuble est dit « vers le puits du bourg ». Dans la suite, les propriétaires de la même parcelle, en 1378, en font encore mention. Le Conseil s'occupe de ce puits en 1429 et 1495 pour ordonner des réparations, mais après cette dernière date il doit avoir été abandonné, car il n'en est plus jamais question dans les actes privés et publics 1. L'établissement d'une fontaine sur la place, discuté dès 1517, semble avoir été réalisé en 1523, aussi le puits voisin n'avait plus sa raison d'être 2.

Puits Bolomier. — Il est très difficile de distinguer ce puits de celui dit de Ste-Claire, plus tard de l'Hôpital (Palais de Justice actuel). Il est possible que dans certains textes nous ayons pris l'une pour l'autre, cependant, avant 1535, le véritable puits de Ste-Claire devait être privé et non public. Etabli sur la place en face du château de Coudrée et de l'hôpital Bolomier, il a pris son nom de cette institution charitable qui a été, à la Réforme, réunie à l'Hôpital général appelé Ste-Claire. Sa situation est indiquée sur deux des plans à vue de la ville du XVIIe siècle et aussi sur le plan de Du Châtelard de 1707 (nº 15).

Réparé en 1457, il est dit « ante hospitale Bolomerii », ce qui ne laisse aucun doute sur son emplacement ³. C'est probablement le même qui est mentionné en 1502 comme puits « devant Ste-Claire », dont on refait la chaîne et en 1509, parce qu'on doit le curer ; Jean Saxod doit en entretenir la chaîne et les seillots. En janvier 1525, on décide d'y installer une roue (puits Ste-Claire). Jeanne de Jussie nous raconte qu'on aurait jeté dans le

 $^{^1}$ AEG, Cadastre historique, Bourg-de-Four O ; Chapitre R. 130, nº 55 ; $R.C.\,$ t. I, p. 110 ; t. V, p. 257.

² R.C. t. VIII, p. 174.

³ R.C. t. I, p. 245; t. VI, p. 93; t. VII, p. 87; t. IX, p. 478; M.D.G. t. III, p. 214.

puits de Ste-Claire les images du cimetière de la Madeleine. Le puits Bolomier étant plus rapproché de ce cimetière que celui du couvent, on peut hésiter sur l'identification du lieu où s'est déroulé cet acte d'iconoclaste. En 1534, il avait été nettoyé par Claude Borgey vigile, mais en 1536 on lit le passage suivant dans les Registres du Conseil: «Suz ce qu'il (l'hospitalier) demande canceller le puys de Saincte Clere pour la commodité de l'hospital, attendu qu'il peult soffire celuy dudict hospital, est résolu que ainsin que plus commodément se porra faire, il soit cancellé, ce par le couvrir à ra terre ou le complir 1. » Nous avons bien ici la preuve de deux puits voisins et différents. On a donc fermé au niveau du sol la partie supérieure de l'orifice, mais sans le remblayer complétement; en effet, le passage suivant de 1553 le prouve : « Le puis estant devant l'hospital de Ste-Clere. L'on a mys en avant que seroit bon de faire nectoyer le puis qu'est remplie devant le grand hospital de Ste-Clere, tant pour le secour du feu que aultres commoditez, arresté de commander au s^r hospitalier le faire nettoyer ². » Il est donc de nouveau débouché et remis en état. Mais en 1722 la Chambre de l'Hôpital déclare ce qui suit : « Le puits devant la maison au milieu de la rue. Il a été résolu après en avoir été opiné et sous l'agrément du Conseil de faire combler le dit puits qui est tout à fait inutile et qui ne fait causer que de gros frais pour entretenir la pompe à cause de sa trop grande profondeur, ce qui procurera d'ailleurs une plus belle place devant la maison 3. » Il disparut donc définitivement en 1722 et n'est plus porté sur le plan Billon de 1726.

Puits de l'Hôpital ou Ste-Claire. — En tenant compte des réserves faites plus haut, on peut penser que ce puits particulier des Clarisses est devenu un puits public dès 1535; il est du reste mentionné à cette date dans le passage concernant les deux ouvrages voisins (n° 16). On cherchait partout des pierres pour les constructions, aussi en 1559 on décide de prendre celles du

¹ R.C. t. XII, p. 547, 564; t. XIII, p. 513.

² R.C. vol. 47, fol. 47 vo.

³ AEG, Arch. hospitalières, Aa 89, p. 331.

puits de St-Victor « plein de pierres parquoy seroit bon les trier et nettoier ledit puys et aussy celui de l'hospital Ste-Claire pour y trouver des pierres pour l'hospital ». Quelques jours après cette question revient en discussion : « Puys de l'hospital. Sur ce qu'on a nettoyé ledit puy, a esté arresté que les s^{rs} procureurs de l'hospital y facent faire une coronne pour le tenir net ¹. »

Au XVIII^e siècle il y avait plusieurs puits au grand hôpital, un « au dessous de la chambre des portiers » auquel on met une pompe en 1716 et un autre « au devant de la chambre des passants ». Ce dernier est certainement celui qui existe encore sous le perron du Palais de Justice. Le 18 octobre 1716, «il est proposé de défaire le puits de la rue devant la chambre des passants pour y établir une pompe comme à l'autre. Il a été résolu pour rendre la place plus belle et plus aisée, comme aussi pour retirer plus d'usage dudit puits, de le condamner pour y construire une pompe en place ». Le 21 octobre de la même année, Nicholas Ruchi signe un contrat pour faire ces changements, mais le puits ne fut pas démoli et on y accède encore par la cave et un couloir engagé sous la rue ².

Le 11 janvier 1861, le Conseil d'Etat autorise le Département des travaux publics « à faire ouvrir le puits existant devant le portail du Palais de justice, cette fouille pouvant être avantageuse au point de vue archéologique, en faisant retrouver des objets d'art brisés par les iconoclastes à l'époque de la Réformation ». On croyait donc que le puits de Ste-Claire de la Réforme était celui de l'Hôpital, ce qui n'est pas certain. Le 1er février 1861 « à propos de la fouille essayée d'un puits au Palais de justice, Mr Fontanel informe que l'eau est arrivée en telle abondance que les ouvriers ont été obligés d'interrompre leur travail ». D'après un plan du bâtiment, on voit qu'en 1905 ce puits mesurait encore 13 mètres de profondeur. Depuis lors le concierge l'a comblé avec les scories provenant du chauffage central. Malgré cela, ce puits est le mieux conservé de tous ceux de la vieille ville.

¹ R.C. vol. 55, fol. 39 vo et 48.

² AEG, Arch. hospitalières, Aa 86, p. 415, 444, 491, 493.

³ R.C. vol. 407, 1861, part. I, p. 140, 441.

Puits St-Léger. — C'est l'un des puits les plus anciens, qui a donné son nom à la rue et à la porte conduisant au faubourg St-Léger et de là au pont d'Arve. Cette région située dans un ravin assez profond a toujours été très humide (nº 17). Pendant tout le moyen âge, le fossé près de la porte formait une grande mare appelée les « Aigues vertes ». Le puits était construit au croisement des rues de St-Léger et de Chausse-Coq; nous en avons retrouvé les murs en 1934 1. Plusieurs plans indiquent son emplacement exact. Sa première mention remonte à 1273, et dès lors il apparait dans de nombreux actes. Réparé en 1478 et 1495, sa chaîne est renouvelée en 1496, il est pourvu de deux seillots en 1502, de même en 1509, 1524 et 1560 2. Me Thomas Orban y installe en 1625, comme pour les autres puits, « un instrument » pour tirer l'eau 3. Le Conseil reçoit en 1754 la proposition de mettre une pompe « ce qui contribuera plus aisément à se procurer de l'eau, parce qu'il est très profond et que le tour dont on se sert actuellement est très incommode et prend beaucoup de temps pour donner l'eau ». On voit une fois de plus que, malgré l'établissement des fontaines, les puits restaient très utilisés et le plus sûr moyen d'obtenir de l'eau en toute saison. Le 16 janvier 1756, la Chambre des comptes déclare « qu'on y a établi une pompe, il convient d'enlever le couvert, la ferrure et la massonnerie extérieure afin de le mettre au même état des autres, ce qui a été dit au sr Lullin afin de faire exécuter la chose ». Enfin vingt ans plus tard, jour pour jour, en 1776, « Mr le syndic a proposé de faire transporter contre le mur extérieur du manège la pompe qui est actuellement au milieu de la place de St-Léger, ce qui a été approuvé 4 ». Le puits de cette dernière pompe existe encore, mais couvert, derrière la fontaine établie par Junod en 1841.

Puits Vignon à St-Léger. — Bien qu'appartenant au domaine privé ce puits, qui était situé près de la porte de St-Léger dans

¹ Genava, t. XII, 1934, p. 39, 54.

² Regeste Gen. nº 145; R.C. passim, entr'autres vol. 56, fol. 108.

³ R.C. vol. 124, fol. 147.

⁴ AEG, Finances A, 17, fol. 245; 18, fol. 99; 21, p. 106.

la maison qui faisait l'angle avec la rue St-Léger et les murailles de la ville, était ouvert au public (n° 18). A la suite d'un abergement fait par la Seigneurie en 1589, ce puits devait rester accessible aux habitants du Bourg-de-Four et de St-Léger. Le sr Vignon, trouvant cette obligation désagréable, s'affranchit en 1603 de cette servitude sous la condition de donner en une fois 100 florins qui seraient employés à la réparation du puits commun de St-Léger¹. Le quartier subit au XVIIIe siècle une transformation complète; les maisons dites de « la chemise blanche » font place à une fonderie, et plus tard au manège de la ville. Il n'est plus question du puits Vignon, qui a peut-être été utilisé pour la fonderie.

Ce régime des puits nécessitait une organisation particulière pour la distribution de l'eau dans les maisons, celle des porteurs d'eau. Même avec les fontaines ce métier ne disparut pas. Il fallut encore de nombreuses années, après l'installation de la machine hydraulique, avant que les propriétaires les plus aisés obtiennent des concessions particulières. Nous venons de voir que le nombre des puits dans la haute ville était très restreint, sans doute en avons-nous omis dans notre énumération. La Feuille d'avis de 1819 mentionne entr'autres un puits privé dans la cour de la maison de Sellon à la rue des Granges. Le propriétaire se plaint qu'on lui a volé cinq seilles et interdit aux voisins l'accès de sa propriété. Nous ne savons pas s'il s'agit d'un véritable puits, d'une citerne ou peut-être encore d'un réservoir alimenté par la machine hydraulique.

Avant d'énumérer les puits publics de la ville basse, indiquons encore un puits historique, celui du *prieuré de St-Victor*. C'est le seul connu de ce faubourg situé sur l'emplacement de la ville romaine. Il se trouvait dans le cloître, adossé à l'un des bâtiments auquel il donnait son nom (*aula membri putei*). Après les démolitions du prieuré il servit de carrière ; adjugé avec le terrain voisin, le 2 décembre 1536, à Claude Roset, on le qualifie de « grands puits ». En 1539, le Conseil décide de prendre les

¹ R.C. vol. 84, fol. 8 vo, 19 vo et 20; vol. 98, fol. 88 vo.

pierres qui l'encombraient : « mesme a esté icy dit que le puits dudit St-Victor est plein de pierres, parquoy seroit bon les tirer et nettoier ledit puys ¹ ». Au moment de la démolition des fortifications Hippolyte Gosse l'a retrouvé. Sa base était remplie de poterie romaines, ce qui montre qu'il devait dater de cette époque ; il n'est pas impossible qu'il ait été en relation avec le grand aqueduc venant des Voirons. Ce puits avait un diamètre intérieur de 1 m. 30; « il était vis-à-vis de l'angle S. E. de la chapelle russe, sur le chemin qui va de l'Observatoire au square de Contamines », soit sur la rue Tæpffer ². Cette indication est très intéressante, car elle fixe exactement la position du prieuré de St-Victor. Nous ne connaissions pas cette découverte quand nous avons dessiné le plan du faubourg et nous avons commis une erreur d'une trentaine de mètres pour l'emplacement du prieuré (30 mètres trop à l'ouest).

Les puits de la ville basse étant très nombreux, nous n'indiquerons que les puits publics.

Puits devant les Frères mineurs. — Il ne semble pas que cet ouvrage soit très ancien, car il est question de sa construction ou rénovation en 1487. Situé devant la maison du sire de Lucinge, ce dernier voulait le faire détruire (n° 20). Le Conseil fait appel aux anciens pour savoir s'il a été établi au préjudice de la communauté ou non. En 1524 et en 1525, la décision est prise de le faire nettoyer, puis de le recouvrir comme celui du Molard 3. Le syndic François Forneret devait en conserver la clef, car on pensait pouvoir l'utiliser dans les cas d'incendie. Nous croyons qu'il faut l'identifier avec le puits dit «près du lac», dont la clef était également remise au même syndic. Ce puits qui desservait la rue de Rive n'a laissé aucune trace.

Puits du Molard. — Nous ne savons rien d'autre de ce puits que sa mention en janvier 1525, dont nous venons de parler. Il

¹ L. Blondel, op. cit., p. 80-84.

² Musée d'Art et d'Hist. de Genève; Registre d'entrée du Musée archéol., n° 1502 A, C. 1565, C. 1618.

³ R.C. t. IV, p. 32, 67; t. IX, p. 417, 436, 474, 475, 480.

fut couvert à cette époque, donc utilisable seulement en cas de sinistre. Comme tout le côté des halles était primitivement occupé par un bassin, il est plus que probable que ce puits se trouvait sur l'emplacement de la première fontaine du Molard, en face de la maison de Rolle.

Puits de la rive droite. — Nous n'avons que peu de renseignements sur les puits desservant le quartier de St-Gervais. Il nous parait impossible qu'il n'y ait eu aucune possibilité de puiser de l'eau sur les places. Peut-être existait-il près de l'église un puits desservant tout le quartier, mais rien ne nous permet de l'affirmer. Le seul puits public mentionné est celui de Coutance. Les habitants en 1625 demandent l'autorisation de construire à leurs frais un puits « au devant de Coutance»; cette demande est agréée par le Conseil 1. Comme, à cette époque, il existait déjà une fontaine sur la place de St-Gervais, fontaine alimentée par la source de Mesme, nous croyons que ce puits devait se trouver en haut de la rue de Coutance, à l'angle de la rue des Corps-Saints.

Par contre, il y a un grand nombre de puits particuliers dans les cours des maisons. Ainsi, entre la rue des Corps-Saints et les Terreaux-du-Temple, on en compte deux; des deux côtés de la rue de Coutance le plan Billon en indique quatre dans l'extrémité inférieure au couchant, et six dans le mas au levant. Près du Rhône, le long de la rue des Etuves, ils se multiplient. Même en l'Ile, il y a plusieurs puits qui récoltaient des eaux de source indépendantes du Rhône. Le long de la rue du Temple et autour de l'église je n'en ai trouvé aucun.

L'étude des puits les plus importants de la ville nous fournit des précisions sur les lignes d'eau. Sur la rive gauche, les points de sortie de ces nappes souterraines peuvent se situer au pied des hauteurs de Chêne et de Jargonnant, au-dessus des Eaux-Vives et sur l'autre versant regardant l'Arve dans la région de St-Léger, donc sur les deux faces du promontoire qui supporte la vieille ville. Les travaux et les sondages exécutés à une grande

¹ R.C. vol. 124, fol. 143 vo.

profondeur sous ce promontoire indiquent qu'il n'y a pas de sources dans cette terrasse. Pour trouver de l'eau dans la haute ville, il fallait forer des puits jusqu'à un niveau voisin de celui du lac. Tous les anciens puits, que ce soit ceux de l'immeuble du Musée, rue des Chanoines, Puits St-Pierre, Bolomier, Ste-Claire, sont sur la même ligne, face au lac, ceux de St-Léger, Grand Mézel, Neuve, dépendant des eaux de l'autre versant. Cependant même les puits du versant Nord n'utilisaient pas l'eau du lac, mais bien celle d'une nappe souterraine un peu plus élevée provenant des sources qui viennent de Rive et de Jargonnant, suivant le même tracé que les fontaines du Temple et de Chirmet.

Ces eaux contournent le pied de la terrasse dans la direction Est-Ouest et pourraient bien provenir d'infiltrations lointaines de l'Arve. Nous en avons la preuve grâce à des sondages faits autour de l'Evêché en 1939. Suivant les points, les infiltrations commençaient entre les cotes 376.50 et 378. Cette même nappe se trouve dans les caves du magasin Uniprix, entre la rue de la Madeleine et la rue de la Croix-d'Or. Enfin, nous savons par le puits du Palais de Justice que sa base se trouvait un peu en dessous de la cote 377, soit plus bas que le sol de la rue Toutes-Ames.

Sur le versant méridional, la nappe de St-Léger suit le pied des anciennes falaises de l'Arve jusqu'au Rhône. Les puits de la basse ville devaient puiser leur eau à un niveau plus profond qui correspond aux infiltrations du lac. Il est certain que d'autres puits, comme ceux de la rue Verdaine, dépendaient de la nappe d'eau plus élevée.

Sur la rive droite le problème est différent. Les deux seules sources connues sont assez éloignées du quartier de St-Gervais : la fontaine de Mesme sur la route de Fernex à Montbrillant, et les sources de la Forêt, appelées «En Fontaines Saintes», sous les Crêts de Saconnex, qui donnent naissance au Nant des Grottes ou de Cornavin. Sous toute une partie de St-Gervais, au-dessus du Quai Turrettini, il y a une couche compacte d'argile recouvrant un banc de gravier. Les infiltrations d'eau devaient suivre le nant très encaissé. Les puits de Coutance sont sur cette ligne, par contre ceux qui sont plus bas participent du niveau du lac.

Cette étude des anciens puits de Genève nous montre que, malgré la captation des sources pour les fontaines dès le XVI^e siècle, l'eau potable resta toujours insuffisante dans les périodes de sécheresse et nos prédecesseurs durent jusqu'au XVIII^e siècle se contenter, le plus souvent, d'une eau fraîche il est vrai, mais d'une pureté médiocre. Cette situation fut la cause de nombreuses épidémies et contagions au cours des siècles.